



Billet de la présidente

- Le Département des infrastructures et des ressources humaines nous soumet un projet de loi sur l'accueil de jour des enfants : plusieurs pages joliment illustrées avec des mômes sympas, blonds, bruns, de toutes les couleurs.
- Le Département de la Santé et de l'Action sociale mène, depuis quelques années, sa politique en consultation avec les différents milieux concernés, notamment les travailleurs de l'action sociale ou les ESE ; au nom de ce partenariat, ces différents milieux sont soutenus financièrement par l'Etat de Vaud ;
- La Ville de Lausanne se penche sur le volet de la cohésion sociale dans le développement durable et se pose de bonnes questions, par exemple comment favoriser l'intégration de tous les habitants et lutter contre les discriminations ;
- Peu à peu, cette même ville se dote de maisons ouvertes aux habitants des quartiers et introduit des démarches participatives, afin de n'oublier personne et répondre aux mieux aux besoins de la population ;
- Dans l'administration, l'introduction du langage épïcène fait son chemin, démontrant la volonté de promouvoir un certain égalitarisme.

Alors, tout va bien ?

Non, car manquent systématiquement les citoyens que nos organisations représentent et défendent : les enfants, les adultes ou les personnes du 3^{ème} âge en situation de handicap. Que cache cet « oublié » ? Pourquoi est-il plus compliqué de penser au handicap qu'aux espaces verts ? Pourquoi faut-il tant batailler pour faire entendre les réalités de cette frange de la population ?

Au sein du Forum, notre analyse est claire : il est temps que les pouvoirs publics cessent de considérer les questions de handicap comme une entrave à leur politique, et ce point de vue doit tout simplement être inversé. Abolir les barrières architecturales rend service à tout le monde. Inclure les enfants handicapés dans tous les dispositifs profite à toute le monde et il en va de même en ce qui concerne l'engagement de travailleurs en situation de handicap. A Forum, nous n'avons dès lors qu'un seul message à transmettre : penser toute politique en fonction de la population en situation de handicap est une plus-value. D'autres contrées ont compris cette évidence depuis longtemps. Déterminés, nous lutterons pour que la tendance s'inverse, quitte à passer encore pendant quelques années pour des empêcheurs de fonctionner en rond.

Isabel Messer, présidente de Forum Handicap Vaud



En 2015, Forum se prononce...

Plusieurs projets de lois ou de directives nous ont été soumis l'an dernier, sur la coordination des soins, le Dispositif cantonal d'indication et de suivi, les mesures de contraintes sur mineurs, l'accueil de jour des enfants ou encore les attentes des familles. Plus important que le nombre de consultations, c'est ce que nous avons défendu qui compte avant tout et dont nous vous livrons un bref tour d'horizon.

La personne au centre

- Alléger les contraintes bureaucratiques, cauchemar de l'utilisateur ;
- Garantir le droit à la protection des données ;
- Offrir la possibilité aux personnes concernées de désigner une personne de confiance, qui puisse les accompagner dans toutes leurs démarches ;
- Donner une information plus transparente sur les modalités de plainte et les voies de recours pour les bénéficiaires de l'aide et des soins à domicile ;
- Prendre en considération les proches dans toute décision, notamment pour les mineurs ;

Une aide adaptée à chacun pour garantir le choix de son lieu de vie

- Garantir le libre choix de son lieu de vie et promouvoir la vie à domicile, avec toutes les aides nécessaires et quelle que soit sa situation de handicap ;
- Permettre la fréquentation d'activités de jour organisées par les ESE aux personnes vivant à domicile ;
- Garantir une adaptation optimale de l'aide et de soins à domicile pour les personnes en situation de handicap ;
- Proposer des prises en charge adaptées aux personnes souffrant de troubles du spectre de l'autisme ;

Lutter contre toute forme de maltraitance

- Interdire, dans toute la mesure du possible, les mesures de contrainte pour les mineurs vivant en institution et exercer une surveillance sur les lieux qui les pratiquent ;
- Veiller à la surmédication des enfants et des adultes avec une déficience mentale et souffrant de troubles du comportement, vivant en ESE ;

Avoir une vue d'ensemble et soutenir les associations

- Ne pas oublier les personnes atteintes de surdité et les personnes avec des déficiences multiples ;
- Soutenir les associations d'aide et d'entraide et informer le public de leur existence.



En 2015, Forum s'ouvre...

Trois associations ont choisi, en 2015, de rejoindre les rangs du Forum Handicap Vaud et nous nous en réjouissons. Il s'agit de :

- l'Association vaudoise des Aphasiques
- Epi-Suisse
- l'Association de parents d'enfants déficients auditifs.

Cette dernière association a fait la connaissance du Forum à l'occasion d'une invitation de l'Ecole cantonale pour enfants sourds. Cette rencontre fut l'occasion non seulement de présenter le Forum, mais aussi de dire quelques mots sur l'ensemble des organisations membres et de distribuer la plaquette. Ce message fut particulièrement bien perçu par les familles qui peinent parfois à se retrouver dans le dédale des différentes organisations. Savoir que nous parlons aussi d'une seule et même voix est un message rassurant pour les personnes concernées.

Forum Handicap Vaud a également répondu présent à l'invitation des associations de personnes sourdes.

A l'heure actuelle, vingt-cinq organisations sont membres et font que toutes les déficiences sont ainsi représentées. Nous nous en félicitons et nous comptons bien ne pas nous arrêter en si bon chemin. Que l'on soit en effet une petite ou une grande association, chacune a sa place et notre fonctionnement fait que le plus grand nombre peut exprimer ses luttes, ses succès et ses priorités.



Forum plaide...

Outre nos prises de position, nous avons aussi à plusieurs reprises entamé un dialogue avec différents partenaires. Si d'un côté, nous pouvons nous réjouir – les portes nous sont ouvertes - de l'autre nous devons malheureusement constater qu'il faut déployer beaucoup d'énergie pour faire reconnaître nos réalités. Trop souvent encore, des projets sont élaborés sans tenir compte des personnes en situation de handicap, or il est toujours plus compliqué de prendre en compte ces besoins a posteriori.

La Commission de politique sociale a rencontré à plusieurs reprises des représentants du Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale de Lausanne, et son municipal, M. Oscar Tosato. Nous avons ainsi évoqué :

- L'aménagement urbain et l'accessibilité de certains locaux (maisons de quartier, par exemple)
- Les bons de transport
- La politique du logement
- La politique de l'emploi
- L'intégration des enfants handicapés dans les crèches, Centres de vie infantine, APEMS et centres de loisirs
- Le soutien de la Ville aux activités de loisirs pour les enfants et adolescents en situation de handicap
- L'intégration des enfants handicapés dans les loisirs
- Le manque de locaux pour diverses activités et plus généralement, la prise en considération des citoyens en situation de handicap dans les différents projets de la Ville de Lausanne.

A la suite de ces premiers échanges, la Ville a mis sur pied un groupe de travail, réunissant quelques membres du Conseil communal et des représentants du Forum Handicap Vaud. La première tâche consiste à faire un état des lieux quant à l'accessibilité, à prendre ici au sens large, des différentes prestations de ce dicastère. Plusieurs postulats concernant le handicap ayant été déposés par des députés, le Forum a pu prendre position sur les projets de réponse.

Après avoir mis beaucoup d'espoirs dans la création d'une plateforme interdépartementale au niveau du canton, contrepartie à la création d'un-e délégué-e aux questions de handicap, nous avons dû quelque peu déchanter : pas de progressions majeure sur ce dossier, si ce n'est quelques vagues perspectives. Nous restons pourtant convaincus que cette formule serait une façon tant efficace qu'efficace, de passer en revue tout nouveau projet de loi sous l'angle du handicap. Ce partenariat avec le canton, que nous appelons de nos vœux, serait d'autant plus nécessaire que chaque canton est appelé à rédiger en 2016 un rapport concernant la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées.

Nos rencontres avec le canton ont aussi porté sur le projet d'un financement du Forum Handicap Vaud. Si nous annoncions, très enthousiastes, à l'Assemblée des déléguées 2015, des négociations réussies, tout ou presque était hélas remis en question quelques mois plus tard et à l'heure actuelle, rien n'est encore formellement décidé.

Nous avons également poursuivi les travaux avec l'AVASAD, dans le but de mieux répondre aux besoins des personnes vivant à domicile. Malgré les bonnes volontés réciproques, force nous a été de constater que ni les moyens financiers, ni la législation en vigueur, ne permettaient de bouger les marges de manière significative. Nous espérons toutefois que ces contacts auront permis une plus grande prise de conscience des attentes de nos membres et nous voulons voir cela comme un premier pas.

Forum coordonne...

La Commission de politique sociale s'est réunie à dix reprises. Son rôle est, d'une part, de permettre un dialogue régulier entre les associations membres, d'autre part de définir notre politique. Plusieurs délégués ont représenté les associations de personnes handicapées dans diverses commissions officielles et Forum Handicap Vaud a initié un groupe de travail réunissant les associations actives dans le domaine des vacances et loisirs. Enfin, nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Caroline Hess-Klein, cheffe du Département Egalité d'Inclusion Handicap, qui est venue nous parler de la mise en œuvre en Suisse de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées.

Conclusion

Ma conclusion est simple, voici à quoi devrait ressembler l'image. Parce que la vraie vie, c'est ainsi : il y a des jeunes, des moins jeunes, des valides, des personnes en situation de handicap, et des gens de toutes les couleurs. Ça s'appelle la diversité et c'est la richesse d'une société. Les vingt-cinq organisations qui ont fait le choix de se regrouper sous la bannière du Forum vivent cette réalité tous les jours et s'engagent à lever les obstacles qui existent encore.



Forum Handicap Vaud

www.fhvd.ch

presidence@fhvd.ch

Tél. 021.648.25.82

CCP: 17-560255-0